RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00131
Numéro SIREN : 428 859 920
Nom ou dénomination : A.P.O.R. B DE GASQUET (APPROCHE - POSTURO - RESPIRATOIRE)

Ce dépôt a été enregistré le 26/11/2020 sous le numéro de dépôt 103033

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 26-11-2020

N° DE DEPOT : 103033

N° GESTION : 2000B00131

N° SIREN : 428859920

DENOMINATION : A.P.O.R. B DE GASQUET (APPROCHE - POSTURO - RESPIRATOIRE)

ADRESSE : 98 bld du Montparnasse 75014 Paris

MILLESIME : 2019

Signé électroniquement le 26/11/2020 par
Andreea Talmaciu

Aditec
Compta 7
Your online bookkeeper
Expertise-comptable, Audit et Conseil
12, rue Le Chatelier – 75017 Paris
Tél. : 01 82 73 24 40
www.Aditec.fr

SAS APOR B DE GASQUET

N° SIRET : 42885992000020

98 BD DU MONTPARNASSE
75014 PARIS

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2019 au 31/12/2019

BG

MP

Sommaire

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Chiffres clés de l'entreprise	*1*
Attestation ADITEC	*2*
Bilan Actif	*3*
Détail de l'Actif	*4*
Bilan Passif	*5*
Détail du Passif	*6*
Compte de Résultat 1/2	*8*
Compte de Résultat 2/2	*9*
Détail du Compte de Résultat	*10*
BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés	*14*
BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés	*15*
BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés	*16*
BIC-RN 2050 - Bilan Actif	*17*
BIC-RN 2051 - Bilan Passif	*18*
BIC-RN 2052 - Compte de résultat	*19*
BIC-RN 2053 - Compte de résultat suite	*20*
BIC-RN 2054 - Immobilisations	*21*
BIC-RN 2054 bis - Ecarts de réévaluation	*22*
BIC-RN 2055 - Amortissements	*23*
BIC-RN 2056 - Provisions	*24*
BIC-RN 2057 - Créances et Dettes	*25*
BIC-RN 2058A - Résultat fiscal	*26*
2058A - Réintégrations diverses	*27*
2058A - Déductions diverses	*28*
BIC-RN 2058B - Suivi des déficits	*29*
BIC-RN 2058C - Renseignements divers	*30*
BIC-RN 2059A - Plus et Moins-values	*31*
BIC-RN 2059B - Affectation des plus-values	*32*
BIC-RN 2059C - Suivi des moins-values	*33*
BIC-RN 2059D - Affectation plus-values LT	*34*
BIC-RN 2059E - Valeur ajoutée	*35*
BIC-RN 2059F - Composition du capital social /1	*36*
BIC-RN 2059F - Composition du capital social /2	*37*
BIC-RN 2059G - Filiales et participations /1	*38*
2067 - Relevé de frais généraux	*39*
Taux réduit IS page 1	*40*
Taux réduit IS page 2 /1	*41*
Taux réduit IS page 3 /1	*42*
Taux réduit IS page 4 /1	*43*
Taux réduit IS page 5	*44*
2069 RCI-Réductions et crédits d'impôt	*45*
Règles et méthodes comptables	*46*
Immobilisations	*48*
Annexe libre	*49*
Amortissements	*50*
Provisions	*51*
Créances et Dettes	*52*
Charges à payer	*53*

BB 19

Sommaire

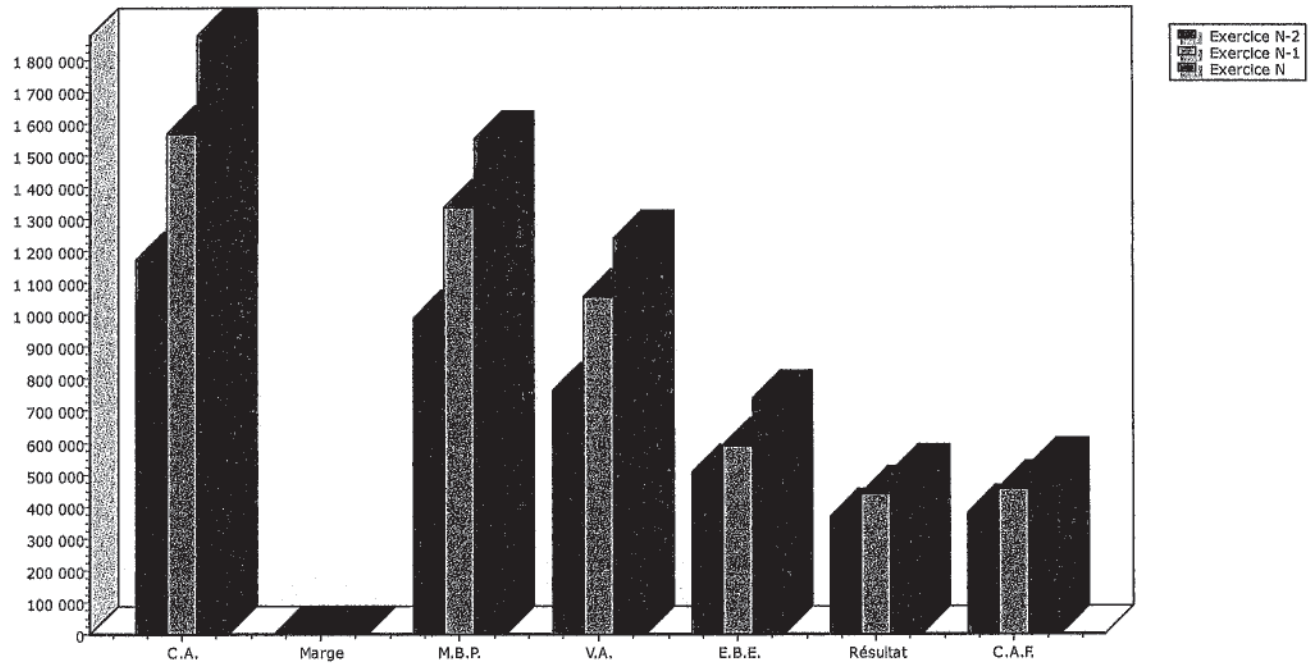
Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Variations des capitaux propres	*54*
Capital social	*55*
Ventilation du chiffre d'affaires	*56*
Ventilation de l'Impôt sur les bénéfices	*57*
Honoraires des commissaires aux comptes	*58*
Filiales et participations 1	*59*
Annexe des comptes annuels 31/12/2019	*60*

B6 18

Chiffres clés de l'entreprise

Etat exprimé en **euros**	31/12/2019	31/12/2018	Variation N/N-1		31/12/2017
Nombre de mois	12	12			12
Chiffre d'affaires	**1 874 271**	**1 568 414**	*305 857*	*19,50*	**1 172 273**
Marge commerciale *% sur vente de marchandises*					
Marge brute de production *% sur production*	**1 551 042** *82,75*	**1 337 214** *85,26*	*213 827*	*15,99*	**988 370** *84,31*
Valeur ajoutée *% sur CA*	**1 240 298** *66,17*	**1 056 049** *67,33*	*184 250*	*17,45*	**763 173** *65,10*
Excédent brut d'exploitation *% sur CA*	**738 886** *39,42*	**591 622** *37,72*	*147 264*	*24,89*	**506 209** *43,18*
Résultat net comptable *% sur CA*	**504 969** *26,94*	**440 591** *28,09*	*64 378*	*14,61*	**368 063** *31,40*
Capacité d'autofinancement	**525 690**	**453 197**	*72 492*	*16,00*	**380 195**
Besoin en fonds de roulement *Nombre de jours de CA*	**(160 782)** *(30,88)*	**(127 270)** *(29,21)*	*(33 512)*	*26,33*	**(18 861)** *(5,79)*
Rotations (en jours) - Stock marchandises - Stock produits finis - Crédit fournisseurs - Crédit clients	 43,61 29,16	 43,30 41,42			 30,86 47,78



Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en **euros**

ATTESTATION D'EXPERT COMPTABLE

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SAS APOR B DE GASQUET** relatifs à l'exercice du **01/01/2019** au **31/12/2019**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	**1 062 523** euros
Chiffre d'affaires :	**1 874 271** euros
Résultat net comptable :	**504 969** euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à PARIS
Le 29/06/2020

Cabinet ADITEC

Marc Chezot
Expert-comptable

BCMP

Bilan Actif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	14 614	13 114	1 500	1 500
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	91 100	54 222	36 878	41 326
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	106 267	22 372	83 895	89 488
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	152		152	152
	TOTAL (II)	**212 133**	**89 707**	**122 425**	**132 466**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	151 826	8 040	143 787	180 458
	Autres créances	34 750		34 750	15 529
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	69 318	762	68 556	69 537
	DISPONIBILITES	693 004		693 004	472 379
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	**948 899**	**8 802**	**940 097**	**737 903**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**1 161 032**	**98 509**	**1 062 523**	**870 370**

(1) dont droit au bail		
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an	152	152
(3) dont créances à plus d'un an		

B 6 M

Détail de l'Actif

Etat exprimé en **euros**		01/01/2019 31/12/2019	12 mois	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé							
TOTAL II - Actif Immobilisé NET		**122 425**	*11,52*	**132 466**	*15,22*	**(10 041)**	*-7,58*
Concessions brevets et droits similaires		**1 500**	*0,14*	**1 500**	*0,17*		
20500000	CONCESSION BREVETS LICENCES	14 614	*1,38*	14 614	*1,68*		
28050000	AMORT.CONCESS.BREVETS LIC.	(13 114)	*-1,23*	(13 114)	*-1,51*		
Autres immobilisations corporelles		**36 878**	*3,47*	**41 326**	*4,75*	**(4 448)**	*-10,76*
21810000	INST.AGENC.DIVERS	74 980	*7,06*	74 980	*8,61*		
21830000	MAT.BUREAU &INFORMAT	14 064	*1,32*	11 424	*1,31*	2 640	*23,11*
21840000	MOBILIER	2 055	*0,19*	2 055	*0,24*		
28181000	AMORT.AG.CONS.DIVERS	(41 168)	*-3,87*	(35 996)	*-4,14*	(5 172)	*-14,37*
28183000	AMORT.MAT.BUREAU &IN	(10 998)	*-1,04*	(9 574)	*-1,10*	(1 425)	*-14,88*
28184000	AMORT. MOBILIER	(2 055)	*-0,19*	(1 564)	*-0,18*	(491)	*-31,39*
Autres participations		**83 895**	*7,90*	**89 488**	*10,28*	**(5 593)**	*-6,25*
26100000	USUFRUIT VAVIN	106 267	*10,00*	106 267	*12,21*		
29610000	PROV.DEPR.TITRES PAR	(22 372)	*-2,11*	(16 779)	*-1,93*	(5 593)	*-33,33*
Autres immobilisations financières		**152**	*0,01*	**152**	*0,02*		
27500000	DEPOTS & CAUTIONNEME	152	*0,01*	152	*0,02*		
TOTAL III - Actif Circulant NET		**940 097**	*88,48*	**737 903**	*84,78*	**202 194**	*27,40*
Créances clients et comptes rattachés		**143 787**	*13,53*	**180 458**	*20,73*	**(36 671)**	*-20,32*
041D	Collectif clients débiteurs	141 118	*13,28*	180 458	*20,73*	(39 340)	*-21,80*
41600000	CLIENTS DOUTEUX OU LITIGIEUX	8 040	*0,76*			8 040	
41810000	FAE	2 669	*0,25*			2 669	
49100000	PROV.DEP.COMPTES CLIENTS	(8 040)	*-0,76*			(8 040)	
Autres créances		**34 750**	*3,27*	**15 529**	*1,78*	**19 221**	*123,77*
040D	Collectif fournisseurs débiteurs	15 615	*1,47*	1 106	*0,13*	14 509	*N/S*
42598000	NDF LEMAISTRE	1 000	*0,09*			1 000	
43710000	ALLIANZ - MUTUELLE	769	*0,07*	578	*0,07*	191	*33,12*
43711000	APICIL-PREVOYANCE	72	*0,01*			72	
43870000	IJSS A RECEVOIR	9 247	*0,87*			9 247	
45100000	VAVIN EXTENSION	8 046	*0,76*			8 046	
46700000	FORME ET MIEUX ETRE			732	*0,08*	(732)	*-100,00*
46710000	DR DE GASQUET			13 113	*1,51*	(13 113)	*-100,00*
Valeurs mobilières de placement		**68 556**	*6,45*	**69 537**	*7,99*	**(981)**	*-1,41*
50300000	VMP	64 319	*6,05*	65 301	*7,50*	(981)	*-1,50*
50310000	ACTIONS	4 999	*0,47*	4 999	*0,57*		
59080000	DOT. DEPRECIATION SICAV	(762)	*-0,07*	(762)	*-0,09*		
Disponibilités		**693 004**	*65,22*	**472 379**	*54,27*	**220 625**	*46,71*
51210000	CREDIT AGRICOLE	292 501	*27,53*	172 263	*19,79*	120 238	*69,80*
51212000	CREDIT AGRICOL EXCEDENT	400 503	*37,69*	300 116	*34,48*	100 388	*33,45*
TOTAL DU BILAN ACTIF		**1 062 523**	*100,00*	**870 370**	*100,00*	**192 153**	*22,08*

BGM

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2019	31/12/2018
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	7 622	7 622
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	762	762
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		32 519
	Report à nouveau	199 430	
	Résultat de l'exercice	**504 969**	**440 591**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**712 784**	**481 495**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	2 381	65 618
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	101 358	155 068
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	76 796	61 630
	Dettes fiscales et sociales	157 196	69 113
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	12 009	37 445
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	**349 739**	**388 875**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**1 062 523**	**870 370**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	504 969,08	440 591,31
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	248 381	233 807
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

B6 MP

Détail du Passif

Etat exprimé en **euros**		01/01/2019 31/12/2019 — 12 mois		01/01/2018 31/12/2018 — 12 mois		Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres		**712 784**	*67,08*	**481 495**	*55,32*	**231 289**	*48,04*
Capital Social ou individuel		**7 622**	*0,72*	**7 622**	*0,88*		
10130000	CAPITAL APPELE VERSE	7 622	*0,72*	7 622	*0,88*		
Réserve légale		**762**	*0,07*	**762**	*0,09*		
10610000	RESERVE LEGALE	762	*0,07*	762	*0,09*		
Autres réserves				**32 519**	*3,74*	**(32 519)**	*-100,00*
10680000	AUTRES RESERVES			32 519	*3,74*	(32 519)	*-100,00*
Report à nouveau		**199 430**	*18,77*			**199 430**	
11000000	REPORT A NOUVEAU (S.CREDITEUR)	199 430	*18,77*			199 430	
Résultat de l'exercice		**504 969**	*47,53*	**440 591**	*50,62*	**64 378**	*14,61*
TOTAL II - Autres fonds propres							
TOTAL III - Total des Provisions							
TOTAL IV - Total des dettes		**349 739**	*32,92*	**388 875**	*44,68*	**(39 136)**	*-10,06*
Emprunts et dettes financières divers		**2 381**	*0,22*	**65 618**	*7,54*	**(63 238)**	*-96,37*
45100000	VAVIN EXTENSION			41 092	*4,72*	(41 092)	*-100,00*
45510000	C/C BERNADETTE DE GASQUET	94	*0,01*	22 414	*2,58*	(22 320)	*-99,58*
45520000	C/C MARINE PISTRE	2 287	*0,22*	2 112	*0,24*	175	*8,29*
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		**101 358**	*9,54*	**155 068**	*17,82*	**(53 710)**	*-34,64*
41910000	CLIENTS ACPTES S/COM	101 358	*9,54*	155 068	*17,82*	(53 710)	*-34,64*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**76 796**	*7,23*	**61 630**	*7,08*	**15 165**	*24,61*
040C	Collectif fournisseurs créditeurs	59 803	*5,63*	20 402	*2,34*	39 400	*193,12*
40810000	FOURNIS.FACT.NON PAR	16 993	*1,60*	41 228	*4,74*	(24 235)	*-58,78*
Dettes fiscales et sociales		**157 196**	*14,79*	**69 113**	*7,94*	**88 083**	*127,45*
42100000	SALAIRES			1 162	*0,13*	(1 162)	*-100,00*
42517000	NDF DUPRE HELENE	2 655	*0,25*			2 655	
42524000	NDF DESMARTIN			440	*0,05*	(440)	*-100,00*
42526000	NDF CHAMPVILLARD/BREVET CHRIST	425	*0,04*	40		385	*972,85*
42591010	NDF MARIE BOURGEON	1 548	*0,15*			1 548	
42596000	NDF CATHERINE LEWKOWITCH	584	*0,05*			584	
42597000	NDF BASTERRE			214	*0,02*	(214)	*-100,00*
42820000	CONGES A PAYER	7 714	*0,73*	2 809	*0,32*	4 905	*174,59*
43110000	URSSAF	11 681	*1,10*	12 991	*1,49*	(1 310)	*-10,08*
43700000	REUNICA	12 629	*1,19*	10 703	*1,23*	1 925	*17,99*
43711000	APICIL-PREVOYANCE			3 081	*0,35*	(3 081)	*-100,00*
43820000	ORG.SOC. CH CP	3 260	*0,31*	1 303	*0,15*	1 957	*150,22*
43860000	TA - FCP	2 676	*0,25*	4 238	*0,49*	(1 562)	*-36,85*
44210000	PAS-DSN	4 497	*0,42*			4 497	
44400000	ETAT IMPOTS S/BENEFI	54 389	*5,12*	23 373	*2,69*	31 016	*132,70*
44860000	ETAT AUTRES CH. A PA	6 456	*0,61*	8 759	*1,01*	(2 303)	*-26,29*
45700000	DIVIDENDES A PAYER	48 682	*4,58*			48 682	
Autres dettes		**12 009**	*1,13*	**37 445**	*4,30*	**(25 437)**	*-67,93*
041C	Collectif clients créditeurs	2 669	*0,25*	12 277	*1,41*	(9 608)	*-78,26*
46720000	PL DEVELOPPEMENT	9 340	*0,88*	20 468	*2,35*	(11 128)	*-54,37*
46721000	VAVIN			4 700	*0,54*	(4 700)	*-100,00*

BCMP

Détail du Passif

Etat exprimé en **euros**	01/01/2019 31/12/2019	12 mois	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	Variations	%
TOTAL DU BILAN PASSIF	**1 062 523**	*100,00*	**870 370**	*100,00*	**192 153**	*22,08*

BCMP

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros**

		France	Exportation	31/12/2019 12 mois	31/12/2018 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	1 874 271		1 874 271	1 568 414
	Montant net du chiffre d'affaires	**1 874 271**		**1 874 271**	**1 568 414**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				14 066
	Autres produits			1 692	20
	Total des produits d'exploitation (1)			**1 875 963**	**1 582 500**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			633 972	512 365
	Impôts, taxes et versements assimilés			44 066	53 832
	Salaires et traitements			333 892	297 093
	Charges sociales du personnel			123 453	113 502
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			7 088	6 262
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			8 040	
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			2 083	9 647
	Total des charges d'exploitation (2)			**1 152 595**	**992 700**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**723 368**	**589 799**

BC MP

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2019	31/12/2018
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**723 368**	**589 799**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée	8 046	24 489
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	488	
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		847
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		6
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	**488**	**854**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	5 593	6 344
	Intérêts et charges assimilées (4)	981	
	Différences négatives de change	13	18
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	**6 587**	**6 362**
	RESULTAT FINANCIER	**(6 100)**	**(5 509)**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**725 314**	**608 779**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		90
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		**90**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		**90**
	PARTICIPATION DES SALARIES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	220 345	168 278
	TOTAL DES PRODUITS	**1 884 497**	**1 607 932**
	TOTAL DES CHARGES	**1 379 528**	**1 167 341**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**504 969**	**440 591**

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

BGAP

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en **euros**		01/01/2019 31/12/2019 12 mois		01/01/2018 31/12/2018 12 mois		Variations	%
Total des produits d'exploitation		**1 875 963**	*100,09*	**1 582 500**	*100,90*	**293 463**	*18,54*
Ventes de marchandises							
Production vendue Biens							
Production vendue Services + Travaux		**1 874 271**	*100,00*	**1 568 414**	*100,00*	**305 857**	*19,50*
Production vendue Services FRANCE		**1 874 271**	*100,00*	**1 568 414**	*100,00*	**305 857**	*19,50*
70610000	PRESTATIONS	1 874 271	*100,00*	1 568 414	*100,00*	305 857	*19,50*
Montant net du chiffre d'affaires		**1 874 271**	*100,00*	**1 568 414**	*100,00*	**305 857**	*19,50*
Reprises sur amort. & prov., transferts de charges				**14 066**	*0,90*	**(14 066)**	*-100,00*
79100000	TRANSF.CHARGES D'EXP			14 066	*0,90*	(14 066)	*-100,00*
Autres produits d'exploitation		**1 692**	*0,09*	**20**		**1 672**	*N/S*
75800000	PRODUITS DIV.GESTION	1 692	*0,09*	20		1 672	*N/S*
Total des charges d'exploitation		**1 152 595**	*61,50*	**992 700**	*63,29*	**159 895**	*16,11*
Autres achats et charges externes		**633 972**	*33,83*	**512 365**	*32,67*	**121 607**	*23,73*
60400000	FORMATEURS	318 139	*16,97*	230 405	*14,69*	87 734	*38,08*
60400100	AUTRES PRESTATAIRES	5 090	*0,27*	795	*0,05*	4 295	*540,25*
60610000	EAU ELECTRICITE	6 481	*0,35*	9 423	*0,60*	(2 942)	*-31,22*
60631000	PETIT EQUIPEMENT	9 794	*0,52*	1 688	*0,11*	8 106	*480,20*
60640000	FOURNIT.ADMINISTRATI	16 560	*0,88*	6 891	*0,44*	9 669	*140,32*
61310000	LOYER MMES	61 752	*3,29*	52 092	*3,32*	9 660	*18,54*
61311000	LOYER VAVIN	30 648	*1,64*	31 132	*1,98*	(484)	*-1,55*
61320000	LOCATIONS SALLE / TERRAIN	20 620	*1,10*	9 344	*0,60*	11 276	*120,67*
61351000	LOCATIONS VOITURE			389	*0,02*	(389)	*-100,00*
61400000	CHARGES LOCATIVES	25 333	*1,35*	25 168	*1,60*	164	*0,65*
61410000	CHARGES LOCATIVES VAVIN	3 308	*0,18*	32 061	*2,04*	(28 753)	*-89,68*
61520000	ENTRETIEN / BIENS IMMOBILIERS			671	*0,04*	(671)	*-100,00*
61560000	MAINTENANCE GESCOF	13 051	*0,70*	1 299	*0,08*	11 752	*904,53*
61610000	PRIME ASSURANCE	2 489	*0,13*	723	*0,05*	1 767	*244,35*
61810000	DOCUMENTATION GENERA	1 038	*0,06*	534	*0,03*	504	*94,29*
62260000	HONORAIRES COMPTABLES	17 952	*0,96*	9 553	*0,61*	8 399	*87,92*
62261000	HONORAIRES AVOCAT	11 336	*0,60*			11 336	
62270000	FRAIS ACTES & CONTEN	46		243	*0,02*	(198)	*-81,22*
62310000	ANNONCES ET INSERTIO	1 420	*0,08*			1 420	
62330000	FOIRES ET EXPOSITION			750	*0,05*	(750)	*-100,00*
62340000	CADEAUX A LA CLIENTE	566	*0,03*	185	*0,01*	381	*205,45*
62360000	CATALOGUES ET IMPRIM	3 314	*0,18*			3 314	
62510000	VOYAGES ET DEPLACEME	25 995	*1,39*	24 254	*1,55*	1 741	*7,18*
62560000	MISSIONS	6 428	*0,34*	6 354	*0,41*	74	*1,17*
62560100	FRAIS BERNADETTE DE GASQUET	562	*0,03*	16 534	*1,05*	(15 972)	*-96,60*
62560200	FRAIS BERNARD MARCK			320	*0,02*	(320)	*-100,00*
62560300	FRAIS CATHERINE LEWKOWITCH	1 897	*0,10*	3 130	*0,20*	(1 234)	*-39,41*
62560500	FRAIS ZATTA SANDRO			687	*0,04*	(687)	*-100,00*
62560600	FRAIS BENET-MANDORLA	367	*0,02*	251	*0,02*	116	*46,01*
62560800	FRAIS DESMARTIN	7 784	*0,42*	5 012	*0,32*	2 772	*55,32*
62560900	FRAIS CHANTAL BRETHES	346	*0,02*			346	
62561000	FRAIS DESESQUELLES SARAH	1 451	*0,08*	2 517	*0,16*	(1 066)	*-42,36*
62561100	FRAIS ELISE ALEXELINE			3 472	*0,22*	(3 472)	*-100,00*
62561300	FRAIS MARINE PISTRE	1 026	*0,05*	561	*0,04*	466	*83,12*
62561400	FRAIS DUPRE HELENE	1 896	*0,10*			1 896	
62561500	FRAIS LEMAISTRE ELEN	824	*0,04*	1 682	*0,11*	(858)	*-51,03*
62561600	FRAIS CHAUVIERE	2 427	*0,13*			2 427	

BCMP

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en **euros**		01/01/2019 31/12/2019 12 mois		01/01/2018 31/12/2018 12 mois		Variations	%
62561800	FRAIS MIEL CORRINE			1 122	0,07	(1 122)	-100,00
62561900	FRAIS SEBASTIEN ROUEL			132	0,01	(132)	-100,00
62562100	FRAIS BREVET CHRISTELLE	4 394	0,23	4 710	0,30	(316)	-6,70
62562400	FRAIS TORRES VERONIQUE COLAS			117	0,01	(117)	-100,00
62562500	FRAIS PISTRE LAURE			90	0,01	(90)	-100,00
62562600	FRAIS GRAFF LAURENCE			79	0,01	(79)	-100,00
62562700	FRAIS BREST DESNARTIN	231	0,01			231	
62562800	FRAIS SCOLIOSE	136	0,01			136	
62562900	FRAIS ROBARDEY JULIE			184	0,01	(184)	-100,00
62563000	FRAIS C BASTERRE	734	0,04	618	0,04	117	18,87
62563100	FRAIS TROVARELLI			290	0,02	(290)	-100,00
62563200	FRAIS BOURGEON MARIE	718	0,04			718	
62563300	FRAIS FREDERIC EVRARD			300	0,02	(300)	-100,00
62563500	FRAIS SARAH DESEQUELLES	628	0,03			628	
62563600	FRAIS LAILI SORAYA	569	0,03			569	
62570000	RECEPTIONS	9 897	0,53	13 120	0,84	(3 223)	-24,56
62573100	FRAIS ADK NICOLAS			3 039	0,19	(3 039)	-100,00
62574200	FRAIS ANNIE DBRETON	542	0,03			542	
62574300	FRAIS NAILI SORAYA	393	0,02			393	
62575000	FRAIS SOLENN DESIRE	197	0,01			197	
62577000	FRAIS MARIE BOURGEON	685	0,04			685	
62578000	FRAIS NDF BREVET CHRISTELLE	140	0,01			140	
62578100	FRAIS CHAUVIERE ANNONAY	342	0,02			342	
62579000	FRAIS MARIE BOURGEON	104	0,01			104	
62597800	FRAIS FABIENNE ROLAND	566	0,03			566	
62610000	FRAIS POSTAUX	128	0,01	260	0,02	(132)	-50,64
62620000	CORIOLIS	509	0,03	145	0,01	364	251,85
62630000	ORANGE MOBILE	4 225	0,23	3 505	0,22	720	20,53
62630100	FREE TELECOM	154	0,01			154	
62640000	1&1 INTERNET	858	0,05	451	0,03	407	90,13
62650000	GOOGLE			227	0,01	(227)	-100,00
62660000	STOCKAGE APPLE			12		(12)	-100,00
62680000	GANDI NET			58		(58)	-100,00
62690000	HEBERGEMENT INTERNET	345	0,02	154	0,01	191	124,58
62780000	FRAIS BANCAIRES	5 769	0,31	3 981	0,25	1 787	44,89
62810000	SOFAC	1 770	0,09	1 650	0,11	120	7,27
Impôts, taxes et versements assimilés		**44 066**	*2,35*	**53 832**	*3,43*	**(9 765)**	*-18,14*
63110000	TAXE SUR LES SALAIRES	33 119	1,77	28 825	1,84	4 294	14,90
63120000	TAXE APPRENTISSAGE	252	0,01	1 942	0,12	(1 690)	-87,02
63330000	PART.FORM.CONTINUE(O	2 424	0,13	2 296	0,15	128	5,60
63511100	CFE	3 252	0,17	3 964	0,25	(712)	-17,96
63511200	CVAE	2 726	0,15	1 825	0,12	901	49,37
63512000	TAXES FONCIERES	1 065	0,06	3 711	0,24	(2 646)	-71,30
63513000	TAXES SUR LES BUREAUX	1 228	0,07	3 669	0,23	(2 441)	-66,53
63580000	AUTRES DROITS			7 600	0,48	(7 600)	-100,00
Salaires et traitements		**333 892**	*17,81*	**297 093**	*18,94*	**36 800**	*12,39*
64111000	SALAIRES	322 953	17,23	300 509	19,16	22 443	7,47
64120000	CONGES PAYES	4 905	0,26	(7 349)	-0,47	12 254	166,74
64130000	INDEMNITES			3 481	0,22	(3 481)	-100,00
64140000	INDEMNITES NON SOUMISES	5 133	0,27			5 133	
64141000	NAVIGO	902	0,05	451	0,03	451	100,00
Charges sociales du personnel		**123 453**	*6,59*	**113 502**	*7,24*	**9 951**	*8,77*
64510000	URSSAF	86 578	4,62	88 649	5,65	(2 071)	-2,34
64520000	CHARGES S/ CP	1 957	0,10	(3 472)	-0,22	5 429	156,38
64530000	RETRAITE	26 310	1,40	24 491	1,56	1 819	7,43
64531000	PREVOYANCE-MUTUELLE	7 704	0,41	7 297	0,47	407	5,58
64750000	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	903	0,05	721	0,05	181	25,15
64900000	CICE			(4 186)	-0,27	4 186	100,00

BG MP

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en **euros**	01/01/2019 31/12/2019 12 mois		01/01/2018 31/12/2018 12 mois		Variations	%
Dotation aux amortissements sur immobilisations	**7 088**	*0,38*	**6 262**	*0,40*	**826**	*13,19*
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPO	7 088	*0,38*	6 262	*0,40*	826	*13,19*
Dotations aux provisions sur actif circulant	**8 040**	*0,43*			**8 040**	
68174000 DOT.PROV.DEP.CREANCES	8 040	*0,43*			8 040	
Autres charges de gestion courante	**2 083**	*0,11*	**9 647**	*0,62*	**(7 563)**	*-78,40*
65800000 CHARGES DIV.GEST.COU	2 083	*0,11*	9 647	*0,62*	(7 563)	*-78,40*
Résultat d'exploitation	**723 368**	*38,59*	**589 799**	*37,60*	**133 568**	*22,65*
Bénéfice attribué ou perte transférée	**8 046**	*0,43*	**24 489**	*1,56*	**(16 443)**	*-67,14*
75500000 QUOTESPARTS DE RESULTAT/OP.COM	8 046	*0,43*	24 489	*1,56*	(16 443)	*-67,14*
Total des produits financiers	**488**	*0,03*	**854**	*0,05*	**(366)**	*-42,87*
Produits autres valeurs mob. & créances actif imm.	**488**	*0,03*			**488**	
76200000 PRODUITS DES AUTRES IMMO.FIN.	488	*0,03*			488	
Autres intérêts et produits assimilés			**847**	*0,05*	**(847)**	*-100,00*
76400000 REV.DES VALEURS DE P			847	*0,05*	(847)	*-100,00*
Différences positives de change			**6**		**(6)**	*-100,00*
76600000 GAINS DE CHANGE			6		(6)	*-100,00*
Total des charges financières	**6 587**	*0,35*	**6 362**	*0,41*	**225**	*3,53*
Dotations financières aux amort. et provisions	**5 593**	*0,30*	**6 344**	*0,40*	**(751)**	*-11,84*
68662000 DOT.PROV.IMMO.FINANC	5 593	*0,30*	5 593	*0,36*		
68665000 DOT.PROV.VAL.PLACEME			751	*0,05*	(751)	*-100,00*
Intérêts et charges assimilées	**981**	*0,05*			**981**	
66400000 PERTES/CREANCES LIEES PARTICIP	981	*0,05*			981	
Différences négatives de change	**13**		**18**		**(5)**	*-27,90*
66600000 PERTES DE CHANGE	13		18		(5)	*-27,90*
Résultat financier	**(6 100)**	*-0,33*	**(5 509)**	*-0,35*	**(591)**	*-10,73*
Résultat courant avant impôts	**725 314**	*38,70*	**608 779**	*38,81*	**116 535**	*19,14*
Total des produits exceptionnels			**90**	*0,01*	**(90)**	*-100,00*
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			**90**	*0,01*	**(90)**	*-100,00*
77180000 AUTRES PROD.EXCEP.GE			90	*0,01*	(90)	*-100,00*
Total des charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel			**90**	*0,01*	**(90)**	*-100,00*
Impôts sur les bénéfices	**220 345**	*11,76*	**168 278**	*10,73*	**52 067**	*30,94*
69500000 IMPOTS S/LES BENEFIC	220 345	*11,76*	168 278	*10,73*	52 067	*30,94*

96 MP

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en **euros**	01/01/2019 31/12/2019 12 mois	01/01/2018 31/12/2018 12 mois	Variations	%
Résultat de l'exercice	**504 969** *26,94*	**440 591** *28,09*	**64 378**	*14,61*

BG MP

Formulaire obligatoire (Art. 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (2020)

(Ane remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise : SAS APORB DE GASQUET
Exercice clos le : 31/12/2019

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)	
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne déduit pas la (les) bénéficiaire(s)		(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (1) (b), (2), (3) (d) ci-dessus		(e)	
		(f)	
		(g)	
(A préciser par nature sur les lignes e à h)		(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)	
7. Montant des revenus répartis		total (a à h)	

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

1. Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 43 à 46 ann. III au CGI) : SARL : tous les associés ; SCA : associés gérants ; SNC ou SCS : associés en nom ou commandités ; SEP : associés copropriétaires de navires ; associé(s) gérant(s) ou coparticipant(s)	Si SARL : Nombre de parts sociales appartenant à l'associé ou à chacun des associés ou nombre de parts prises en substitution	Année au cours de laquelle les versements ont été effectués	Sommes versées, au cours de la période retenue pour les frais de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé gérant ou non de la société : rémunérations de fait ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Montant de la somme versée : a) titre de traitements, émoluments, indemnités proprement dits	b) titre de frais de représentation, de mission ou de déplacement : Indemnités forfaitaires	Remboursements	c) titre de frais professionnels autres que ceux visés dans la colonne b ci-dessus : Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8
PISTRE Laure 39 rue d'Assas 75006 PARIS	125	2019					
DE GASQUET Bernadette 228 Boulevard Raspail 75014 PARIS	250	2019					
PISTRE MARINE 228 Boulevard Raspail 75014 PARIS	125	2019					

BIC AP

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

Liberté-Égalité-Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2065-SD
(2020)

Direction Générale des Finances Publiques

IMPOT SUR LES SOCIETES

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01012019** et clos le **31122019** — Régime simplifié d'imposition ☐ — Régime réel normal **X**

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ — SIPMI innovante ☐ — Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage (art. 209-0 B) (entreprises de transport maritime) ☐

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration :
SIE PARIS 14E MONTPARNASSE
29 RUE DU MOULIN VERT

75675 PARIS CEDEX 14

Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION

Identification du destinataire :
SAS APOR B DE GASQUET
98 BD DU MONTPARNASSE

75014 PARIS

Insp. TRU	N° dossier	N° Siret
	321361	**42885992000020**

Rectifier éventuellement l'adresse en cas de changement :

B ACTIVITE

Activités exercées (souligner l'activité principale) :
Formation continue d'adultes
Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Art. de 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante :
- Pour les sociétés filiales : désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

n° SIRET

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1° Résultat fiscal — Bénéfice imposable au taux de 31 1/3% ou au taux de 31%	275 165	Bénéfice imposable au taux de 28%	461 880	Bénéfice imposable au taux de 15% : 38 120 — Déficit (report de la ligne XO du 2058-A ou 872 du 2033-B) :
Résultat de cession ou de sous-concession de brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10% :				
2 - Plus-values — Plus-values à long terme imposables au taux de 16% :				
Plus-values à long terme imposables au taux de 19% :		Autres plus-values imposables au taux de 19% :		Plus-values à long terme imposables au taux de 0% : — Plus-values exonérées art. 238 quindecies :

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (Coder la case correspondante) : Ces montants ne doivent pas être déduits des résultats mentionnés en C-1 et C-2

- Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐
- Entreprises nouvelles art. 44 septies ☐
- Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies ☐
- Sociétés d'investissement immobilier cotées ☐
- Jeunes entreprises innovantes ☐
- Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies ☐
- Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) :
- Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur art. 44 octies A ☐
- Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies ☐
- Plus-values exonérées relevant du taux à 15% :
- Pôle de compétitivité ☐
- Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐
- Autres dispositifs ☐

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer d'une recette produite art. 244 quater W ☐

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux ligne 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie. Ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %)

1° Au titre des revenus mobiliers de source étrangère ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt :
Impôt payé à l'autre Etat (Crédit d'impôt indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou d'état annexe aux demandes de remboursement) :

2° Au titre des revenus auxquels est rattaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt payé dans cet Etat, territoire ou collectivité :
Total (à reporter en case correspondante du cadre VII de l'imprimé n° 2066) :

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50% :

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DEPOT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS

1 - Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI) ☐

2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, l'adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) ☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? ☐ — Si oui, indication du logiciel utilisé :

OGA/OMGA ☐ — Viseur conventionné ☐

- Nom, adresse, téléphone :
- Professionnel de l'expertise comptable : ADITEC — 12 RUE LE CHATELIER 75017 PARIS — 0182732441
- Conseil :
- CGA/OMGA ou viseur conventionné : N° d'agrément :

A PARIS, le

Signature et qualité du déclarant
DE GASQUET BERNADETTE PRESIDENTE

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

BG MP

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2020)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise : SAS APOR B DE CASQUET

Date de clôture de l'exercice : 31122019

J DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires (abstraction faite des sommes comprises dans les DSN versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés figurant sur les DSN de 2019, montant total des bases brutes fiscales ; ils doivent être majorés le cas échéant des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires telles que la fraction des sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés)	
	Rétrocessions d'honoraires de commissions et de courtages	

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant sur la notice)

	Taux de 15 % (art. 219 I a *ter* et a *quater* du CGI)
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
MVLT réalisée au cours de l'exercice	
MVLT restant à reporter	

BG MP

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2020

Désignation de l'entreprise : **SAS APOR B DEGASQUET**

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 98 BD DU MONTPARNASSE 75014 PARIS

Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 4 2 8 8 5 9 9 2 0 0 0 0 2 0 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 31122019 Net 3	N-1 31122018 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	14 614	AG 13 114	1 500	1 500
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	91 100	AU 54 222	36 878	41 326
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	106 267	CV 22 372	83 895	89 488
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	152	BI	152	152
	TOTAL (II)	BJ	**212 133**	BK **89 707**	**122 425**	**132 466**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	151 826	BY 8 040	143 787	180 458
	Autres créances (3)	BZ	34 750	CA	34 750	15 529
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	69 318	CE 762	68 556	69 537
	Disponibilités	CF	693 004	CG	693 004	472 379
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI		
	TOTAL (III)	CJ	**948 899**	CK **8 802**	**940 097**	**737 903**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler **(IV)**	CW				
	Primes de remboursement des obligations **(V)**	CM				
	Ecarts de conversion actif * **(VI)**	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**1 161 032**	1A **98 509**	**1 062 523**	**870 370**

Renvois : (1) Dont droit au bail: | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 152 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété: * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

BGAP

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2020

Désignation de l'entreprise SAS APOR B DE GASQUET — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 7 622)	DA	7 622	7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	762	762
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		32 519
	Report à nouveau	DH	199 430	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**504 969**	**440 591**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**712 784**	**481 495**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 381	65 618
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	101 358	155 068
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	76 796	61 630
	Dettes fiscales et sociales	DY	157 196	69 113
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	12 009	37 445
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**349 739**	**388 875**
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**1 062 523**	**870 370**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	248 381	233 807
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

B 6 M8

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2020

Désignation de l'entreprise : **SAS APOR B DE GASQUET** — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	1 874 271	FH		FI	1 874 271	1 568 414
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**1 874 271**	FK		FL	**1 874 271**	**1 568 414**
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP		14 066
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 692	20
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**1 875 963**	**1 582 500**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	633 972	512 365
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	44 066	53 832
	Salaires et traitements *					FY	333 892	297 093
	Charges sociales (10)					FZ	123 453	113 502
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	7 088	6 262
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	8 040	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	2 083	9 647
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**1 152 595**	**992 700**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**723 368**	**589 799**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH	8 046	24 489
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	488	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		847
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		6
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	**488**	**854**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	5 593	6 344
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	981	
	Différences négatives de change					GS	13	18
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	**6 587**	**6 362**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**(6 100)**	**(5 509)**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**725 314**	**608 779**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

BG 18

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFiP N° 2053 2020

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise **SAS APOR B DE GASQUET** — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		90
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		**90**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		**90**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	220 345	168 278
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	**1 884 497**	**1 607 932**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	**1 379 528**	**1 167 341**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	**504 969**	**440 591**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP		
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1		14 066
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 ; obligatoires A9 ; dont cotisations facultatives Madelin A7 ; dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels		

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

BGN8

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2020

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise **SAS APOR B DE GASQUET** — Néant ☐*

CADRE A — IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL I**	CZ		D8		D9		
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL II**	KD	**14 614**	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI		
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ		KK		KL		
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM		KN		KO		
CORPORELLES	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Com-posants M2]	KP		KQ		KR		
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Com-posants M3]	KS		KT		KU		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	74 980	KW		KX		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY		KZ		LA		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	13 479	LC		LD	2 640	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG		
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ		
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL		LM		
CORPORELLES		**TOTAL III**	LN	**88 460**	LO		LP	**2 640**	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T		
FINANCIERES	Autres participations		8U	106 267	8V		8W		
FINANCIERES	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S		
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières		1T	152	1U		1V		
FINANCIERES		**TOTAL IV**	LQ	**106 419**	LR		LS		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		ØG	**209 493**	ØH		ØJ	**2 640**	

CADRE B — IMMOBILISATIONS

				Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL I**	IN		CØ		DØ		D7		
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL II**	IO		LV		LW	**14 614**	1X		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
CORPORELLES	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	74 980	MO		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	16 119	MU		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
CORPORELLES		**TOTAL III**	IY		NG		NH	**91 100**	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
FINANCIERES	Autres participations		IØ		ØX		ØY	106 267	ØZ		
FINANCIERES	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D		
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	152	2G		
FINANCIERES		**TOTAL IV**	I3		NJ		NK	**106 419**	2H		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	**212 133**	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

8618

5 bis

TABLEAU DES ECARTS DE REEVALUATION SUR LES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 bis 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/12/2019

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **SAS APOR B DE GASQUET** Néant [X]*

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

BG MP

DGFiP N° 2055 2020

(6)

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS APOR B DE GASQUET — Néant ☐*

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II		PE	13 114	PF		PG		PH	13 114
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	35 996	QE	5 172	QF		QG	41 168
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	11 138	QM	1 916	QN		QO	13 054
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	47 134	QV	7 088	QW		QX	54 222
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ØN	60 248	ØP	7 088	ØQ		ØR	67 335

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY			Total général non ventilé (NW - NY)	NZ							

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

BG MB

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFiP N° 2056 2020

(7) PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : **SAS APOR B DE GASQUET** — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations - titres de participation	9U	16 779	9V	5 593	9W		9X	22 372	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U	8 040	6V		6W	8 040	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	762	6Y		6Z		7A	762	
	TOTAL III	7B	**17 541**	TY	**13 633**	TZ		UA	**31 174**	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	**17 541**	UB	**13 633**	UC		UD	**31 174**	
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	8 040	UF				
	Dont dotations et reprises - financières			UG	5 593	UH				
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

BMP

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑧ ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE*

DGFiP N° 2057 2020

Désignation de l'entreprise : **SAS APOR B DE GASQUET** — Néant ☐ *

CADRE A — ETAT DES CREANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	152	UV	152	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	8 040		8 040		
	Autres créances clients	UX	143 787		143 787		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	1 000		1 000		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	10 089		10 089		
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB					
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	8 046		8 046		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	15 615		15 615		
Charges constatées d'avance		VS					
TOTAUX		VT	**186 729**	VU	**186 729**	VV	
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ETAT DES DETTES

		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y				
Autres emprunts obligataires (1)	7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) — à 1 an maximum à l'origine	VG				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) — à plus d' 1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A				
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	76 796	76 796		
Personnel et comptes rattachés	8C	12 926	12 926		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	30 246	30 246		
Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	8E	54 389	54 389		
Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VW				
Etat et autres collectivités publiques — Obligations cautionnées	VX				
Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	10 953	10 953		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J				
Groupe et associés (2)	VI	51 063	51 063		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	12 009	12 009		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *	Z2				
Produits constatés d'avance	8L				
TOTAUX	VY	**248 381**	VZ **248 381**		
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	2 381
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.		

BG Mr

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

9 DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2020

Désignation de l'entreprise : **SAS APOR B DE GASQUET** — Néant ☐ * — Exercice N, clos le : **31122019**

I. REINTEGRATIONS

	BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	504 969
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG			
	Fraction des loyers à reintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de reintégration (art. 239 sexies D)	RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)	XX		XW	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	220 345
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes a long terme — imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						I8	
	Moins-values nettes a long terme — imposées au taux de 0 %						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * — Plus-values nettes à court terme						WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * — Plus-values soumises au régime des fusions						WO	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		WQ	57 896
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art.209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
						TOTAL I	WR	783 211

II . DEDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS	
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT	
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B , cadre III)						WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV	
	Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 0 %						WH	
	Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 19 %						WP	
	Plus-values nettes à long terme — imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
	Plus-values nettes à long terme — imputées sur les déficits antérieurs						XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6	
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A					XA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer * .						ZY	
	Majoration d'amortissement *						XD	
Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		XF	
	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5		Pôle de compétitivité hors CIF (art. 44 undecies)	L6			
	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		Société investissement immobilier cotées (art. 208C)	K3			
	Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F			
	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP			
	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)	PB			
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		Dont déduction excep-tionnelle simulateur de conduite	YH		XG	8 046
	Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI		Dt déd. exc (art 39 decies A)	YA			
	Dt déd. exc (art 39 decies B)	YB		Dt déd. exc (art 39 decies C)	YC			
	Dt déd. exc. (art 39 decies D)	YD						
	Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2	
						TOTAL II	XH	8 046

III . RESULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : bénéfice (I moins II)	XI	775 165	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : déficit (II moins I)			XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*	ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*			XL
RESULTAT FISCAL **BENEFICE**(ligne XN) ou **DEFICIT**reportable en avant (ligne XO)	XN	775 165	XO 0

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

B6 MP

2058A - Réintégrations diverses
au 31/12/2019

Libellé	Montant
QP VAVIN EXTENSION 2019	56 668
TAXE SUR LES BUREAUX 2019	1 228
Totalisation	**57 896**

BCM

2058A - Déductions diverses
au 31/12/2019

Libellé	Montant
QP VAVIN EXTENSION 2018	8 046
Totalisation	**8 046**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑩ DEFICITS, INDEMNITES POUR CONGES A PAYER ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2020

Désignation de l'entreprise SAS APOR B DE GASQUET — Néant ☐*

I. SUIVI DES DEFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	10 975

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	ligne WI	YO	ligne WU

CONSEQUENCE DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

B6 18

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(11) TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C 2020

Désignation de l'entreprise : **SAS APOR B DE GASQUET** — Néant ☐*

ORIGINES (1)			AFFECTATIONS (1)			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		Affectations aux réserves - Réserve légale	ZB		
			- Autres réserves	ZD		
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	440 591	Dividendes	ZE	672 894	
Prélèvements sur les réserves	ØE		Autres répartitions	ZF		
			Report à nouveau	ZG	(232 303)	
TOTAL I	ØF	**440 591**	(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) **TOTAL II**	ZH	**440 591**	

RENSEIGNEMENTS DIVERS

			Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)	YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier	YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus	YS		
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance	YT	323 229	231 200
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8 20 620)	XQ	141 660	150 187
	- Personnel extérieur à l'entreprise	YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	29 333	9 796
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)	ST	139 749	121 183
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	**633 972**	**512 365**
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE	YW	5 978	5 789
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)	9Z	38 088	48 043
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX	**44 066**	**53 832**
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée	YY		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2019) *	ØB	345 838	
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK	%	%
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP		- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 1
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	RH		

REGIME DE GROUPE *								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
			Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe			JJ		

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.
Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.
Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

BGM

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

(12) **DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES**

DGFiP N° 2059-A 2020

Désignation de l'entreprise : **SAS APOR B DE GASQUET** Néant [X] *

A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés * ①	Valeur d'origine * ②	Valeur nette réévaluée * ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements * ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * — Court terme ⑨	Long terme ⑩ 19%	Long terme ⑩ 15% ou 12,80%	Long terme ⑩ 0%	Plus-value taxables à 19% (1) ⑪
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
		CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9)						
		CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10)		(A)		(B) (Ventilation par taux)		(C)
		CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11).						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

B 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(13) **AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

DGFiP N° 2059-B 2020

Désignation de l'entreprise : SAS APOR B DE GASQUET — Néant ☒ *

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N - 1				
		N - 2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1				
		N - 2				
		N - 3				
		N - 4				
		N - 5				
		N - 6				
		N - 7				
		N - 8				
		N - 9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DGFiP

(14) **SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME**

DGFiP N° 2059-C 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS APOR B DE GASQUET** Néant [X]*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % (1) ou 12,80 % (2).	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) (1) *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) (1) *.	

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.
(2) Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1			
	N - 2			
	N - 3			
	N - 4			
	N - 5			
	N - 6			
	N - 7			
	N - 8			
	N - 9			
	N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col.⑦ = ②+③+④-⑤-⑥ ⑦
		A 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④	A 15 % Ou A 16,5 %(1) ⑤		
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1						
	N - 2						
	N - 3						
	N - 4						
	N - 5						
	N - 6						
	N - 7						
	N - 8						
	N - 9						
	N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

formulaire obligatoire
(article 53 A du Code
général des Impôts)

15

RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 2020

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : **SAS APOR B DE GASQUET** — Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

BG MP

16

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2059-E 2020

Désignation de l'entreprise : **SAS APOR B DE GASQUET** Néant ☐ *

Exercice ouvert le : **01012019** et clos le : **31122019** Durée en nombre de mois **12**

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	4
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

I - Chiffre d'affaire de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 874 271
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	**1 874 271**

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	1 692
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	**1 692**

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	356 065
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	164 888
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	2 083
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	**523 036**

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée **TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3**	OG	**1 352 927**

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	SA	1 352 927

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.

MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X		
Chiffre d'affaires de référence CVAE			GX	1 874 271
Effectifs au sens de la CVAE			EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			HX	
Période de référence	GY		GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)			HR	

Rb 18

DGFiP N° 2059-F 2020

(17) COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1/2 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019 N° SIRET 428859920000020

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS APORB DE GASQUET

ADRESSE (voie) 98 BD DU MONTPARNASSE

CODE POSTAL 75014 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	500

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME | Nom patronymique PISTRE | Prénom(s) Laure | Nom marital | % de détention 25,00 | Nb de parts ou actions 125 | Naissance : Date 10111980 | N° département 92 | Commune CHATENAY MALABRY | Pays FRANCE | Adresse : N° 39 | Voie rue d'Assas | Code postal 75006 | Commune PARIS | Pays FRANCE

Titre (2) MME | Nom patronymique DE GASQUET | Prénom(s) Bernadette | Nom marital | % de détention 50,00 | Nb de parts ou actions 250 | Naissance : Date 16071946 | N° département 66 | Commune PERPIGNAN | Pays FRANCE | Adresse : N° 228 | Voie Boulevard Raspail | Code postal 75014 | Commune PARIS | Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

BOMP

DGFiP N° 2059-F 2020

(17) COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

2/2 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET 42885992000020

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS APOR B DE GASQUET

ADRESSE (voie) 98 BD DU MONTPARNASSE

CODE POSTAL 75014 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	500

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME | Nom patronymique PISTRE | Prénom(s) MARINE | Nom marital PISTRE | % de détention 25,00 | Nb de parts ou actions 125

Naissance : Date 01101976 | N° département 93 | Commune LES LILAS | Pays FRANCE

Adresse : N° 228 | Voie Boulevard Raspail | Code postal 75014 | Commune PARIS | Pays

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s) | Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance : Date | N° département | Commune | Pays

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

BO MP

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(18) FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFiP N° 2059-G 2020

1/0 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019 N° SIRET 428859920000020

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS APOR B DE GASQUET

ADRESSE (voie) 98 BD DU MONTPARNASSE

CODE POSTAL 75014 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE | P5 | 1

Forme juridique SCI Dénomination VAVIN EXTENSION

N° SIREN (si société établie en France) 813302213 % de détention 99,70

Adresse : N° 98 Voie BOULEVARD DU MONTPARNASSE

Code postal 75014 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

836 MP

DIRECTION GENERALE
DES FINANCES PUBLIQUES

Liberté·Égalité·Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2067
(2020)

Formulaire obligatoire (article 54 quater du Code général des impôts)

RELEVE DE FRAIS GENERAUX

ANNEE____ ou exercice

Désignation de l'entreprise **SAS APOR B DE GASQUET** du **01012019**

Adresse **98 BD DU MONTPARNASSE 75014 PARIS** au **31122019**

A - FRAIS ALLOUES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX REMUNEREES : v. notice ❶

	NOM, PRENOM ET EMPLOI OCCUPE		ADRESSE COMPLETE
1	DE GASQUET BERNADETTE	PRESIDENTE	228 BOULEVARD RASPAIL 75014 PARIS
2	PISTRE MARINE	DIRECTRICE	120 BOULEVARD DU MONTPARNA 75014 PARIS
3	PISTRE LAURE	DIRECTRICE JURIDIQUE	39 RUE D'ASSAS 75006 PARIS
4	BREVET CHRISTELLE	FORMATRICE	8 RUE ALBERIC PONT 69009 LYON
5	LE BERRE DELPHINE	CHARGEE D'ACCUEIL	9 RUE TRONCHET 921120 PALAISEAU
6			
7			
8			
9			
10			

	REMUNERATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ❻)	DEPENSES ET CHARGES AFFERENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
	Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ❷) 1	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ❸) 2	Valeur des avantages en nature (v. notice ❹) 3	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ❺) 4	TOTAL DES COLONNES 1 à 4 5		aux véhicules et autres biens (v. notice ❼) 7	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ❽) 8	9
1	62 416				**62 416**	4 844			**67 260**
2	62 416				**62 416**	3 969			**66 386**
3	52 505				**52 505**				**52 505**
4	40 480				**40 480**	4 394			**44 875**
5	32 741				**32 741**				**32 741**
6									
7									
8									
9									
10									
**	**250 559**				**250 559**	**13 207**			**263 766**

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ELEMENTS DE REFERENCE (v. notice ❶) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ❾	
- de l'exercice(total col. 9 + total col. 10) ❿	**263 766**	- de l'exercice ❿	**775 165**
- de l'exercice précédent ❿	**159 406**	- de l'exercice précédent ❿	**599 703**

Nom et qualité du signataire
DE GASQUET BERNADETTE
PRESIDENTE

A PARIS, le
Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche

Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit

(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SAS APOR B DEGASQUET	**42885992000020**	**8559A**
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
98 BD DU MONTPARNASSE **75014 PARIS**		

I. Résultats de l'exercice		
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs *(tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)*	775 165
b	Dont plus-value nette à court terme *(tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)*	
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice *(tableau 2058-A, ligne XL ou tableau 2033-B, ligne 360)*	
B. Résultats relevants du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice *(pour les entreprises sousmises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WV)*	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI *(tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)*	
f	Dont moins-values à long terme ou deficits imputés au titre de l'exercice *(pour les entreprises sousmises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WW et XB)*	

II. Bénéfices soumis au taux réduit		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € x (Durée de l'exercice en mois / 12)	38 120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	38 120
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	38 120

III. Bénéfices soumis au taux normal		
l	Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	737 045

IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%		
m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065	

BGM

Taux réduit d'IS
Répartition du capital

(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SAS APOR B DE GASQUET	**42885992000020**	**8559A**
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
98 BD DU MONTPARNASSE **75014 PARIS**		

Participations détenues par d'autres sociétés à la clôture de l'exercice			
(a) Désignation de la société participante et adresse de son siège social	(b) % participation	(c) Nom et adresse des personnes physiques participant au capital de la société mentionnée colonne (a)	(d) % participation détenu dans la sté mentionnée colonne (a)

BGMP

Taux réduit d'IS
Répartition du capital

(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SAS APOR B DE GASQUET	**42885992000020**	**8559A**
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
98 BD DU MONTPARNASSE **75014 PARIS**		

Participations détenues à la clôture de l'exercice par des fonds communs de placement à risques, sociétés de capital-risques, sociétés de développement régional ou des sociétés financières d'innovation	
(a) Désignation de la société ou du fonds et adresse de son siège social	(b) % participation

BGMP

Taux réduit d'IS
Répartition du capital

(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SAS APOR B DE GASQUET	**42885992000020**	**8559A**
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
98 BD DU MONTPARNASSE **75014 PARIS**		

Modifications intervenues dans la composition du capital au cours de l'exercice			
Nature de l'opération	Nom et adresse de l'acheteur/souscripteur	Nom et adresse du vendeur	% de participation concerné par l'opération

BCM

Taux réduit d'IS

(CGI, art. 219-I-b; CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code APE
SAS APOR B DE GASQUET	**42885992000020**	**8559A**
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
98 BD DU MONTPARNASSE **75014 PARIS**		

Le soussigné

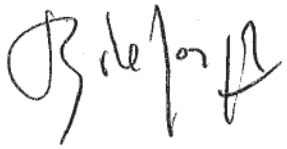
- Nom et prénom : DE GASQUET BERNADETTE
- Qualité : PRESIDENTE

déclare que l'entreprise ci-dessus désignée applique depuis le :
les dispositions de l'article 219 du Code Général des Impôts, en référence ci-dessus.

L'entreprise entend bénéficier de l'imposition au taux réduit de 15% au titre de l'exercice déclaré, dans les conditions prévues à l'article 219 déjà cité.

Fait à : PARIS
Le :

Signature du déclarant



Formulaire obligatoire

Liberté·Égalité·Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2069-RCI-SD
(2020)

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

REDUCTION ET CREDIT D'IMPOT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2019 — Au titre de l'année civile — Néant ☐

Dénomination de l'entreprise	SAS APOR B DE GASQUET	N° Siren :428859920
Adresse	98 BD DU MONTPARNASSE 75014 PARIS	

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés ☐ — PME au sens communautaire X

Dénomination de la société mère		N° Siren :
Adresse		

Crédit d'impôt	Montant
I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE	
CIC - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Réduction d'impôt en faveur du mécenat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siége est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (exploitations situées à Mayotte)	
Dont préfinancement	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	
II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts)	
III - CAS PARTICULIERS	
Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N	
Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	
IV - MECENAT - Liste des bénéficiaires finaux	
Pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.	

RG MP

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 062 523** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 884 497** euros et un total **charges** de **1 379 528** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **504 969** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Changement de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précedent.

Etablissement des états financiers en conformité avec:

- Le PCG 2014 homologué par arreté du 8 septembre 2014
- Les articles l123-12à l123-28 du code du commerce.

BGMP

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

	Etat exprimé en **euros**	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	14 614					14 614
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**14 614**					**14 614**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	74 980					74 980
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	13 479		2 640			16 119
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**88 460**		**2 640**			**91 100**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	106 267					106 267
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	152					152
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**106 419**					**106 419**
	TOTAL	**209 493**		**2 640**			**212 133**

BG MP

ANNEXE - Elément supplémentaire

Annexe libre

Etat exprimé en **euros**

Les "Autres participations" sont l'usufruit de 997/1000 titres de la SCI VAVIN.
Ils sont amortis sur la durée de l'usufruit, soit 19 ans.
La valeur de l'usufruit des titres de la SCI VAVIN fait l'objet d'un test de dépréciation chaque année.

036 MP

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

	Etat exprimé en **euros**	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	13 114			13 114
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**13 114**			**13 114**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	35 996	5 172		41 168
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	11 138	1 916		13 054
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**47 134**	**7 088**		**54 222**
	TOTAL	**60 248**	**7 088**		**67 335**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en **euros**		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations incorporelles				
	Sur immobilisations corporelles				
	Sur immobilisations des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations titres de participation	16 779	5 593		22 372
	Sur immobilisations autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients		8 040		8 040
	Autres	762			762
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**17 541**	**13 633**		**31 174**
	TOTAL GENERAL	**17 541**	**13 633**		**31 174**

Dont dotations et reprises	- d'exploitation	8 040	
	- financières	5 593	
	- exceptionnelles		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

B 6 11

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**	31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	152	152	
Clients douteux ou litigieux	8 040	8 040	
Autres créances clients	143 787	143 787	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 000	1 000	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 089	10 089	
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	8 046	8 046	
Débiteurs divers	15 615	15 615	
Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES	**186 729**	**186 729**	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

	31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES				
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	76 796	76 796		
Personnel et comptes rattachés	12 926	12 926		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	30 246	30 246		
Impôts sur les bénéfices	54 389	54 389		
Taxes sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	10 953	10 953		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	51 063	51 063		
Autres dettes	12 009	12 009		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	**248 381**	**248 381**		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)	2 381			

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2019
Total des Charges à payer		**37 100**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**16 993**
FOURNIS.FACT.NON PAR	*16 993*	
Dettes fiscales et sociales		**20 107**
CONGES A PAYER	*7 714*	
ORG.SOC. CH CP	*3 260*	
TA - FCP	*2 676*	
ETAT AUTRES CH. A PA	*6 456*	

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en **euros**	Capitaux propres clôture 31/12/2018	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/12/2019
Capital social	7 622				7 622
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	762				762
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	32 519			(32 519)	
Report à nouveau		(232 303)		431 733	199 430
Résultat de l'exercice	440 591	(440 591)		504 969	504 969
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	**481 495**	**(672 894)**		**904 183**	**712 784**

Date de l'assemblée générale
Dividendes attribués 672 894
[1] dont dividende provenant du résultat n-1 672 894
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 (191 399)
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif (191 399)
[2] Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 231 289

TTC MP

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

	Etat exprimé en **euros**	31/12/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		500,00	15,2449	7 622,45
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		**500,00**	**15,2449**	**7 622,45**

BG MP

ANNEXE - Elément 6.17

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en **euros**		31/12/2019
Chiffre d'affaires par secteur d'activité		**1 874 271**
Production vendue Services		**1 874 271**
PRESTATIONS	*1 874 271*	
Chiffre d'affaires par marché géographique		**1 874 271**
Chiffre d'affaires FRANCE		**1 874 271**
PRESTATIONS	*1 874 271*	

ANNEXE - Elément 6.18

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en **euros**	31/12/2019	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		725 314		**725 314**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)				
RESULTAT COMPTABLE		**725 314**		**725 314**

(1) après retraitements fiscaux.

BG MB

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en **euros**								
	31/12/2019	**31/12/2018**	**%**	**%**	**31/12/2019**	**31/12/2018**	**%**	**%**
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	5 400	5 400	*100,00*	*100,00*				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	**5 400**	**5 400**	*100,00*	*100,00*				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	**5 400**	**5 400**	*100,00*	*100,00*				

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en **euros**	31/12/2019	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
SCI VAVIN EXTANSION		57 839	99,70	56 839
2. Participations (10 à 50 %)				
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				

BG AP

Annexe des comptes annuels 31/12/2019

Etat exprimé en **euros**

COVID-19

1. Information au titre d'un événement post-clôture

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur. L'entreprise a estimé à la date d'arrêté de ses comptes que cette situation relève d'un évènement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, l'entreprise n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet événement.

2. Information au titre de l'impact du covid-19 sur l'activité de l'entreprise postérieurement à la clôture de l'exercice

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité.

En raison de la nature de son activité, l'entreprise a en effet dû fermer son établissement pendant deux mois, à partir du 16/03/2020.

Sur les incertitudes pesant à la date d'arrêté des comptes sur la situation financière de l'entreprise résultant de la crise

- Incidences non chiffrables

A la date d'établissement des comptes de l'entreprise (31/03/2020), l'entreprise n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

Eu égard à ces mesures, à la date de l'arrêté des comptes le 31/03/2020, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

B6

APOR B DE GASQUET
Société par actions simplifiée
au capital de 7 622 euros
Siège social : 98 BD DU MONTPARNASSE, 75014 PARIS
428 859 920 RCS PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 09 JUILLET 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 504 969,08 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	504 969,08 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	199 429,83 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	704 398,91 euros
A titre de dividendes Soit 1 100,00 euros par action	550 000,00 euros
Le solde	154 398,91 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 154 398,91 euros.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 550 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31.12.2016 : 434 553,00 euros, soit 869,106 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 434 553,00 euros

Exercice clos le 31.12.2017 : 530 000,00 euros, soit 1 060,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 530 000,00 euros

Exercice clos le 31.12.2018 : 273 680,00 euros, soit 547,36 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 273 680,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 09 juillet 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Marine PISTRE

Certifié conforme

CBV Conseil

APOR B DE GASQUET

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

DECISION COLLECTIVE DES ASSOCIES RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

ARTEMID CONSEIL « CBV CONSEIL » Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris / Ile de France et membre de la Compagnie régionale de Versailles.
Société par actions simplifiée au capital de 20 000 €. Siège social : 26, rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret.
Téléphone +33 (0)1 45 26 82 82 – Facsimile +33 (0)1 47 37 01 56 – Email : contact@artemid.fr
RCS Nanterre B 478 101 470. Siret 478 101 470 00043. N° TVA intracommunautaire : FR 51 478 101 470

APOR B DE GASQUET

SAS au capital de 7 622 €
Siège social : 98 Boulevard du Montparnasse
75014 PARIS

RCS PARIS : 428 859 920

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2019

Décision collective des associés relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2019

À l'assemblée générale de la société APOR B DE GASQUET,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Fait à LEVALLOIS-PERRET, le 07 Juillet 2020
Le Commissaire aux comptes
ARTEMID CONSEIL, représenté par

Christian VAINGNEDROYE

CBV Conseil

APOR B DE GASQUET

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS AU 31/12/2019

ARTEMID CONSEIL « CBV CONSEIL » Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris / Ile de France et membre de la Compagnie régionale de Versailles.
Société par actions simplifiée au capital de 20 000 €. Siège social : 26, rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret.
Téléphone +33 (0)1 45 26 82 82 – Facsimile +33 (0)1 47 37 01 56 – Email : contact@artemid.fr
RCS Nanterre B 478 101 470. Siret 478 101 470 00043. N° TVA intracommunautaire : FR 51 478 101 470

APOR B DE GASQUET
SAS au capital de 7 622 €
Siège social : 98 Boulevard du Montparnasse
75014 PARIS

RCS PARIS : 428 859 920

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos au 31/12/2019

Aux Associés

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS APOR B DE GASQUET relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 31/03/2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS APOR B DE GASQUET à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 2 de l'annexe des comptes annuels qui expose les informations relatives au titre des conditions d'application du principe de continuité d'exploitation.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, [notamment pour ce qui concerne la note relative à la continuité d'exploitation.

Comme mentionné dans la partie observation de notre rapport, la note « 2. Information au titre de l'impact du covid-19 sur l'activité de l'entreprise postérieurement à la clôture de l'exercice » de l'annexe présente les conditions d'application du principe de continuité d'exploitation. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nous avons examiné la cohérence des moyens mis en œuvre par la société. Nous avons également vérifié que la note de l'annexe fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du le Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SAS ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SAS.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SAS à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LEVALLOIS-PERRET, le 07 Juillet 2020
Le Commissaire aux comptes
ARTEMID CONSEIL, représenté par



Christian VAINGNEDROYE

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Déprec.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	14 614	13 114	1 500	1 500
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	91 100	54 222	36 878	41 326
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	106 267	22 372	83 895	89 488
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	152		152	152
	TOTAL (II)	**212 133**	**89 707**	**122 425**	**132 466**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	151 826	8 040	143 787	180 458
	Autres créances	34 750		34 750	15 529
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	69 318	762	68 556	69 537
	DISPONIBILITES	693 004		693 004	472 379
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	**948 899**	**8 802**	**940 097**	**737 903**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**1 161 032**	**98 509**	**1 062 523**	**870 370**
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont immobilisations financières à moins d'un an			152	152
	(3) dont créances à plus d'un an				

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2019	31/12/2018
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	7 622	7 622
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	762	762
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		32 519
	Report à nouveau	199 430	
	Résultat de l'exercice	**504 969**	**440 591**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**712 784**	**481 495**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	2 381	65 618
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	101 358	155 068
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	76 796	61 630
	Dettes fiscales et sociales	157 196	69 113
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	12 009	37 445
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	**349 739**	**388 875**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**1 062 523**	**870 370**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	504 969,08	440 591,31
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	248 381	233 807
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros**

		France	Exportation	31/12/2019 12 mois	31/12/2018 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	1 874 271		1 874 271	1 568 414
	Montant net du chiffre d'affaires	1 874 271		1 874 271	1 568 414
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				14 066
	Autres produits			1 692	20
	Total des produits d'exploitation (1)			1 875 963	1 582 500
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			633 972	512 365
	Impôts, taxes et versements assimilés			44 066	53 832
	Salaires et traitements			333 892	297 093
	Charges sociales du personnel			123 453	113 502
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			7 088	6 262
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			8 040	
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			2 083	9 647
	Total des charges d'exploitation (2)			1 152 595	992 700
	RESULTAT D'EXPLOITATION			723 368	589 799

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2019	31/12/2018
	RESULTAT D'EXPLOITATION	723 368	589 799
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée	8 046	24 489
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	488	
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		847
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		6
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	488	854
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	5 593	6 344
	Intérêts et charges assimilées (4)	981	
	Différences négatives de change	13	18
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	6 587	6 362
	RESULTAT FINANCIER	(6 100)	(5 509)
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	725 314	608 779
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		90
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		90
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		90
	PARTICIPATION DES SALARIES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	220 345	168 278
	TOTAL DES PRODUITS	1 884 497	1 607 932
	TOTAL DES CHARGES	1 379 528	1 167 341
	RESULTAT DE L'EXERCICE	504 969	440 591

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) dont produits concernant les entreprises liées		
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 062 523** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 884 497** euros et un total **charges** de **1 379 528** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **504 969** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Changement de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précedent.

Etablissement des états financiers en conformité avec:

- Le PCG 2014 homologué par arreté du 8 septembre 2014
- Les articles l123-12à l123-28 du code du commerce.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

	Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	14 614					14 614
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**14 614**					**14 614**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	74 980					74 980
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	13 479		2 640			16 119
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**88 460**		**2 640**			**91 100**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	106 267					106 267
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	152					152
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**106 419**					**106 419**
	TOTAL	**209 493**		**2 640**			**212 133**

ANNEXE - Elément supplémentaire

Annexe libre

Etat exprimé en **euros**

Les "Autres participations" sont l'usufruit de 997/1000 titres de la SCI VA VIN.
Ils sont amortis sur la durée de l'usufruit, soit 19 ans.
La valeur de l'usufruit des titres de la SCI VA VIN fait l'objet d'un test de dépréciation chaque année.

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	13 114			13 114
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13 114			13 114
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	35 996	5 172		41 168
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	11 138	1 916		13 054
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	47 134	7 088		54 222
	TOTAL	60 248	7 088		67 335

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation	16 779	5 593		22 372
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients		8 040		8 040
	Autres	762			762
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	17 541	13 633		31 174
	TOTAL GENERAL	17 541	13 633		31 174

Dont dotations et reprises	- d'exploitation	8 040	
	- financières	5 593	
	- exceptionnelles		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros	31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	152	152	
Clients douteux ou litigieux	8 040	8 040	
Autres créances clients	143 787	143 787	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 000	1 000	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 089	10 089	
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	8 046	8 046	
Débiteurs divers	15 615	15 615	
Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES	**186 729**	**186 729**	

(1)	Prêts accordés en cours d'exercice
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

	31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES				
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	76 796	76 796		
Personnel et comptes rattachés	12 926	12 926		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	30 246	30 246		
Impôts sur les bénéfices	54 389	54 389		
Taxes sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	10 953	10 953		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	51 063	51 063		
Autres dettes	12 009	12 009		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	**248 381**	**248 381**		

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	2 381

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

		31/12/2019
Total des Charges à payer		**37 100**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**16 993**
FOURNIS.FACT.NON PAR	*16 993*	
Dettes fiscales et sociales		**20 107**
CONGES A PAYER	*7 714*	
ORG.SOC. CH CP	*3 260*	
TA - FCP	*2 676*	
ETAT AUTRES CH. A PA	*6 456*	

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en **euros**	Capitaux propres clôture 31/12/2018	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/12/2019
Capital social	7 622				7 622
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	762				762
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	32 519			(32 519)	
Report à nouveau		(232 303)		431 733	199 430
Résultat de l'exercice	440 591	(440 591)		504 969	504 969
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	481 495	(672 894)		904 183	712 784

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués 672 894

[1] dont dividende provenant du résultat n-1 672 894

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 (191 399)

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif (191 399)

[2] Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 231 289

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en **euros**	31/12/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	500,00	15,2449	7 622,45
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	**500,00**	**15,2449**	**7 622,45**

ANNEXE - Elément 6.17

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros		31/12/2019
Chiffre d'affaires par secteur d'activité		**1 874 271**
Production vendue Services		**1 874 271**
PRESTATIONS	*1 874 271*	
Chiffre d'affaires par marché géographique		**1 874 271**
Chiffre d'affaires FRANCE		**1 874 271**
PRESTATIONS	*1 874 271*	

ANNEXE - Elément 6.18

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros	31/12/2019	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		725 314		725 314
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)				
RESULTAT COMPTABLE		725 314		725 314

(1) après retraitements fiscaux.

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en **euros**								
	31/12/2019	**31/12/2018**	**%**	**%**	**31/12/2019**	**31/12/2018**	**%**	**%**
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	5 400	5 400	*100,00*	*100,00*				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	**5 400**	**5 400**	*100,00*	*100,00*				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	**5 400**	**5 400**	*100,00*	*100,00*				

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros	31/12/2019	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
SCI VAVIN EXTANSION		57 839	99,70	56 839
2. Participations (10 à 50 %)				
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				

Annexe des comptes annuels 31/12/2019

Etat exprimé en **euros**

COVID-19

1. Information au titre d'un événement post-clôture

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur. L'entreprise a estimé à la date d'arrêté de ses comptes que cette situation relève d'un évènement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, l'entreprise n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet événement.

2. Information au titre de l'impact du covid-19 sur l'activité de l'entreprise postérieurement à la clôture de l'exercice

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité.

En raison de la nature de son activité, l'entreprise a en effet dû fermer son établissement pendant deux mois, à partir du 16/03/2020.

Sur les incertitudes pesant à la date d'arrêté des comptes sur la situation financière de l'entreprise résultant de la crise

- Incidences non chiffrables

A la date d'établissement des comptes de l'entreprise (31/03/2020), l'entreprise n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

Eu égard à ces mesures, à la date de l'arrêté des comptes le 31/03/2020, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.